

SAINT JEAN GROUPE
SA à Conseil d'Administration au capital de 3 200 000 €
siège social : 59 chemin du Moulin Carron - 69570 DARDILLY
958 505 729 RCS LYON

RESULTATS DES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 25 JUIN 2025

Nombre d'actions disposant du droit de vote	3 174 079	
Pour tous les résolutions ordinaires à l'exception de la résolution n° 2 :		
Nombre d'actions présentes ou représentées ou ayant voté par correspondance	2 417 944	
quorum en %	76,18%	
Pour la résolution ordinaire n° 2 :		
Nombre d'actions présentes ou représentées ou ayant voté par correspondance	2 800 744	dont 382 800 actions votent uniquement sur les décisions concernant l'affectation du résultat ; résolution n° 2
quorum en %	88,24%	
Pour tous les résolutions extraordinaires		
Nombre d'actions présentes ou représentées ou ayant voté par correspondance	2 416 045	
quorum en %	76,12%	

Nombre des droits de vote exerçables :	5 936 610	
Pour tous les résolutions ordinaires à l'exception de la résolution n° 2 :		
Nombre de voix présentes ou représentées ou ayant voté par correspondance	4 631 644	
quorum en %	78,02%	
Pour la résolution ordinaire n° 2 :		
Nombre de voix présentes ou représentées ou ayant voté par correspondance	5 397 244	dont 765 600droits de vote uniquement sur les décisions concernant l'affectation du résultat ; résolution n° 2
quorum en %	90,91%	
Pour tous les résolutions extraordinaires :		
Nombre de voix présentes ou représentées ou ayant voté par correspondance	4 627 846	
quorum en %	77,95%	

Résolutions	Pour		Contre		Abstention		Nbre d'actions	% du capital disposant un droit de vote
	Nbre de voix	% des voix	Nbre de voix	% des voix	Nbre de voix	% des voix		
RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE								
Première résolution : approbation des comptes sociaux 2024	4 631 204	99,99%		0,00%	440	0,01%	2 417 944	76,18%
Deuxième résolution : affectation du résultat	5 355 226	99,22%		0,00%	42 018	0,78%	2 800 744	88,24%
Troisième résolution : approbation des comptes consolidés 2024	4 630 404	99,97%		0,00%	1 240	0,03%	2 417 944	76,18%
Quatrième résolution : approbation de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux au titre de l'exercice 2025	4 589 626	99,09%		0,00%	42 018	0,91%	2 417 944	76,18%
Cinquième résolution : approbation des éléments de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux au titre de l'exercice 2024	4 590 426	99,11%		0,00%	41 218	0,89%	2 417 944	76,18%
Sixième résolution : approbation des conventions et engagements réglementés	4 631 204	99,99%		0,00%	440	0,01%	2 417 944	76,18%
Septième résolution : ratification de la cooptation de M. David-Alexandre GROS en qualité d'Administrateur jusqu'à l'assemblée	4 589 626	99,09%		0,00%	42 018	0,91%	2 417 944	76,18%
Huitième résolution : renouvellement du mandat d'Administrateur de Mme Aline COLLIN pour une durée d'un an	4 583 624	98,96%	46 780	1,01%	1 240	0,03%	2 417 944	76,18%
Neuvième résolution : renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Laurent DELTOUR pour une durée d'un an	4 583 624	98,96%		0,00%	48 020	1,04%	2 417 944	76,18%
Dixième résolution : renouvellement du mandat d'Administrateur de Mme Marie-Christine GROS-FAVROT pour une durée d'un an	4 625 202	99,86%		0,00%	6 442	0,14%	2 417 944	76,18%
Onzième résolution : renouvellement du mandat d'Administrateur de M. David-Alexandre GROS pour une durée d'un an	4 583 624	98,96%	40 778	0,88%	7 242	0,16%	2 417 944	76,18%
Douzième résolution : non renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Claude GROS, à sa demande	4 584 424	98,98%		0,00%	47 220	1,02%	2 417 944	76,18%
Treizième résolution : nomination de M. Guillaume BLANLOEIL en qualité de nouvel Administrateur pour une durée d'un an	4 631 204	99,99%		0,00%	440	0,01%	2 417 944	76,18%
Quatorzième résolution : fixation des rémunérations allouées au Conseil d'Administration pour l'exercice en cours et ultérieurs	4 589 626	99,09%		0,00%	42 018	0,91%	2 417 944	76,18%
Quinzième résolution : nomination d'AURYS AUDIT en qualité d'auditeur de durabilité pour une durée équivalente à celle de son mandat actuel de Commissaire aux Comptes	55 851	1,21%	4 575 353	98,78%	440	0,01%	2 417 944	76,18%
Seizième résolution : autorisation donnée au Conseil d'Adminstration de procéder à l'achat par la société de ses propres actions	4 631 204	99,99%		0,00%	440	0,01%	2 417 944	76,18%
RESOLUTION A CARACTERE EXTRAORDINAIRE								
Dix-septième résolution : autorisation donnée au Conseil d'Administration de procéder à l'attribution d'actions gratuites aux salariés de la société et ses filiales et aux mandataires sociaux	4 572 559	98,81%	13 513	0,29%	41 774	0,90%	2 416 045	76,12%
Dix-huitième résolution : modification du paragraphe II de l'article 18 des statuts	4 627 406	99,99%	440	0,01%		0,00%	2 416 045	76,12%
Dix-neuvième résolution : ajout d'un article 21 aux statuts permettant la nomination de Censeurs	4 627 406	99,99%		0,00%	440	0,01%	2 416 045	76,12%